Mesures constructives pour la prévention des chutes dans les établissements médico-sociaux

Chapitre VI. Liste de contrôle / pages 85-87

## Liste de contrôle Terrasses et balcons dans les espaces communs

Nom de l'objet/secteur/service/bâtiment/étage:		Responsable dans la direction du service:		
Date de l'inspection:		Personne chargée de l'inspection/fonction:		
Date/	Coordinateur de la sécurité:	Représentant des	Responsable du personnel	
visa:	coordinatedrate la securite.	employés:	soignant:	

Nous vous recommandons de biffer les questions qui ne sont pas pertinentes, pour signaler qu'elles ont bien été prises en compte. Les mesures prises feront l'objet d'un contrôle.

	Exigences	Remplies	Mesures à prendre
1	Surfaces de stationnement		
10	A-t-on prévu, pour les déambulateurs à roulettes, une surface de stationnement de 0,5 m² pour 4 sièges?	□ oui □ non	
11	Y a-t-il en plus des surfaces de stationnement pour les chariots à vaisselle, les chariots de nettoyage et d'autres objets mobiles?	□ oui □ non	
12	Ces surfaces de stationnement sont-elles toutes situées en dehors des zones de passage?	□ oui □ non	
13	Sont-elles clairement signalées par des marquages au sol et des pictogrammes sur le mur?	□ oui □ non	
14	Ces marquages sont-ils aussi clairement reconnaissables pour les personnes présentant une déficience visuelle?	□ oui □ non	
2	Tables		
20	Les tables sont-elles espacées de min. 2,20 m?	🗆 oui 🗆 non	
21	Y a-t-il, entre les tables et les murs ainsi que les éléments de construction fixes, une distance de min. 1,50 m?	□ oui □ non	
3	Passages		
30	Y a-t-il, entre les différentes zones, des surfaces de passage de min. 1,20 m de largeur?	□ oui □ non	
4	Aides à la marche		
40	Y a-t-il, près des sièges et des tables, des fixations prévues pour les aides à la marche?	□ oui □ non	
5	Surfaces d'évitement et de manœuvre		
50	Y a-t-il, devant les obstacles, une surface de manœuvre libre de min. 1,40x1,70 m?	□ oui □ non	
6	Eléments de construction		
60	Les éléments de construction qui font moins de 2,10 m et qui débordent sur la zone de passage sont-ils protégés par une barrière?	□ oui □ non	
7	Escaliers		
70	Les escaliers sont-ils tous protégés de façon à ce que l'on ne puisse pas passer par-dessous?	□ oui □ non	
71	Les escaliers sont-ils tous protégés de façon à ce que l'on ne puisse pas en tomber?	□ oui □ non	



	Exigences	Remplies	Mesures à prendre
8	Portes		
80	Les portes de terrasses ont-elles toutes une largeur libre de min. 90 cm?	□ oui □ non	-
81	A-t-on renoncé aux dispositifs de fermeture mécaniques?	□ oui □ non	
82	Les portes coulissantes s'ouvrent-elles et se ferment-elles automatiquement?	□ oui □ non	
83	Les seuils permettant d'accéder à la terrasse ont-ils des deux côtés une hauteur max. de 2,5 cm?	□ oui □ non	
84	Les portes vitrées sont-elles équipées de verre de sécurité trempé (VT)?	□ oui □ non	
9	Portes vitrées / éléments vitrés de la hauteur de la pièce		
90	Des marquages contrastés ont-ils été apposés à une hauteur de min. 0,90 m et de max. 1,60 m?	□ oui □ non	
10	Garde-corps		
100	Les garde-corps présentent-ils une hauteur de min. 1,00 m?	□ oui □ non	
101	La hauteur du garde-corps sur le balcon est-elle de min. 0,90 m, pour une épaisseur de min. 20cm?	□ oui □ non	
102	Les garde-corps sont-ils équipés d'une main courante?	□ oui □ non	
103	Sont-ils dépourvus, jusqu'à une hauteur de 75 cm, d'ouvertures plus grandes que Ø 12 cm?	□ oui □ non	
104	Sont-ils difficiles à escalader?	□ oui □ non	
105	Sont-ils transparents à partir d'une hauteur de 75 cm?	□ oui □ non	
106	Les garde-corps vitrés sont-ils faits de verre de sécurité feuilleté (VF)?	□ oui □ non	
11	Revêtement de sol		
110	Y a-t-il un contraste clair de couleurs et de luminosité entre le revêtement de sol de la terrasse et celui de l'intérieur?	□ oui □ non	
111	Le revêtement de sol est-il homogène sur toute la terrasse?	□ oui □ non	
112	Est-il entièrement dépourvu de marches, de décalages de niveau, d'endroits pouvant faire trébucher et d'objets encombrant le sol?	□ oui □ non	
113	Est-il régulièrement contrôlé, conformément au cahier des charges, de façon à ce que les endroits pouvant faire trébucher soient repérés?	□ oui □ non	
114	Est-il «accrocheur» et antidérapant, même lorsqu'il est mouillé (GS2/R11)?	□ oui □ non	
115	Le système d'évacuation de l'eau a-t-il été réalisé à fleur de sol?	□ oui □ non	
12	Obstacles		
120	Les supports et les fixations (par ex. pour les parasols) sont-ils disposés de façon à ce qu'il n'y ait aucun risque de trébucher?	□ oui □ non	
121	Les parasols s'ouvrent-ils au-dessus de 2,10 m?	□ oui □ non	
122	Les dimensions minimales pour les obstacles bas (par ex. les bacs à plantes) sont-elles respectées (voir tableau 3, p. 38)?	□ oui □ non	
13	Zones à risque de chute		
130	Les zones présentant un risque de chute sont-elles toutes, indépendamment de leur hauteur de chute, munies d'un dispositif de protection?	□ oui □ non	



	Exigences	Remplies	Mesures à prendre
14	Installations électriques		
140	Les prises électriques sont-elles disposées de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser des rallonges électriques?	□ oui □ non	
15	Eclairage		
150	Le système d'éclairage de la terrasse a-t-il une intensité lumineuse de min. 100 lux?	□ oui □ non	
151	Les interrupteurs dans les espaces extérieurs sont-ils éclairés?	□ oui □ non	
152	Les intensités lumineuses sont-elles ajustées dans les zones de transition entre la terrasse et l'intérieur du bâtiment, c'est-à- dire sont-elles égales?	□ oui □ non	

